

République Française Département : AVEYRON Arrondissement : Villefranche-de-Rouergue Commune : Vaureilles	ARRÊTÉ N° AR_012_2025
--	---------------------------------

ARRÊTÉ

portant DENOMINATION ET NUMEROTATION DE VOIES DE LA COMMUNE

Le Maire de la commune de Vaureilles

Vu l'article L.2213-28 du code général des collectivités territoriales ;
Vu le décret n° 94-1112 du 19 décembre 1994 ;
Considérant qu'il est indispensable de compléter la numérotation de certaines voies :

- IMPASSE DES GRILLONS
- PLACE DU MONUMENT
- ROUTE DE LA CEDALIE

Arrête

Article 1er Le présent arrêté complète l'arrêté N°2021-36 du 30 décembre 2021 en ajoutant les numéros suivants aux voies existantes

Section -parcelle	Lieu- dit (facultatif)	ADRESSE	
		Numéro	Nom de Voie
E0328	MAS DE MIQUEL	20	IMPASSE DES GRILLONS
A1064	LE BOURG	344	PLACE DU MONUMENT
ZL0155	SAINT RAME	839	ROUTE DE LA CEDALIE

Article 3 Les autres dispositions de l'arrêté N°2021-36 restent inchangées.

Article 5 Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

fait à Vaureilles le 06 mars 2025

Le Maire
Claude HENRY



DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Dans les 2 mois à partir de la notification le présent arrêté, peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité compétente ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication au *Journal Officiel* par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

AR_012_2025